



VERTONE

CONSEIL EN STRATÉGIE ET MANAGEMENT



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.

PACTE MONDIAL COMMUNICATION SUR LE PROGRES

-

RAPPORT 2014-2015

**Responsabilité Sociale de l'Entreprise
Publication du 22 juillet 2015**



Le mot de notre Président

Depuis sa création en 1999, VERTONE fait de l'éthique une condition essentielle de la réussite de son activité de conseil.

La signature par VERTONE en mai 2012 du Pacte Mondial de l'ONU a été l'occasion de rappeler l'engagement du cabinet pour l'éthique des affaires. VERTONE a ainsi affirmé son soutien aux dix principes fondamentaux de l'ONU dans les domaines des droits de l'homme, des conditions de travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Ce rapport annuel d'activité sur le progrès nous donne l'occasion de faire le bilan des multiples initiatives imaginées par nos consultants, et mises en œuvre et coordonnées par notre équipe RSE.

Ces initiatives viennent couronner une nouvelle année active en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale, valeur au cœur du modèle de développement de VERTONE.

Pascal BOULNOIS
Président



Les 10 principes du Pacte Mondial de l'ONU

Droits de l'homme

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
2. Ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Droit du travail

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Protection de l'environnement

7. Appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Le sens de notre engagement

L'engagement du cabinet dans l'éthique des affaires résulte de la conviction d'inscrire son activité dans une perspective de développement durable respectueuse des salariés qui composent le cabinet et de l'environnement.

Les actions engagées s'inscrivent dans cette perspective de développement durable avec une volonté de sensibilisation de l'ensemble des parties prenante – salariés, clients et fournisseurs – aux bonnes pratiques sociales, sociétales et environnementales.

La liste ci-dessous donne un aperçu des axes de travail de VERTONE et un aperçu des principaux progrès réalisés par VERTONE entre 2014 et 2015.

➔ Concernant les droits de l'homme :

Poursuite de l'engagement du cabinet contre la maladie avec le soutien à l'association CHEER-UP !, contre la crise morale avec le soutien à la REVUE CIVIQUE, en faveur de l'entrepreneuriat en lien avec le RESEAU ENTREPRENDRE, et contre la crise sociale avec un mécénat de compétences en faveur des BANQUES ALIMENTAIRES.

Progrès de l'année écoulée :

2014-2015 : 10 jours de mission auprès de la Banque Alimentaire de Bordeaux

Septembre 2014 : Organisation d'une collecte de vêtements au profit de l'association « Cravate solidaire »

Juillet 2015 : Don d'une imprimante au secours populaire

2014-2015 : Accompagnement de la Revue civique

2014-2015 : Participation à un nouveau programme d'accompagnement du Réseau Entreprendre Paris

➔ Concernant les conditions de travail :

Coordination en 2015 comme au cours des années précédentes des conditions de travail via deux instances clés : comité d'entreprises et CHSCT. Poursuite de l'engagement du cabinet dans la lutte contre la discrimination principalement sur les axes suivants : emploi des seniors, origine des salariés, parité homme/femme et handicap. Continuité dans les politiques d'accompagnement des consultants via la formation, un processus d'évaluation tout au long de l'année et le mentorat. Information et transparence en communiquant aux salariés les informations clés sur le fonctionnement de l'entreprise.

Progrès de l'année écoulée :

Juin 2015: VERTONE labellisé « Happy at work »

Juin 2015 : Enrichissement du document de support de l'entretien professionnel

→ Concernant la protection de l'environnement :

Poursuite de la gestion raisonnée de nos locaux parisiens en matière d'énergie, d'eau, d'achats de recyclage et de consommation de papier avec un suivi des consommations. Réaffirmation de la priorité donnée aux transports en commun dans les déplacements des consultants.

Progrès de l'année écoulée :

Juillet 2015 : Modernisation du parc d'imprimantes avec des objectifs de baisse de la consommation de papier et baisse de la consommation électrique

→ Concernant la lutte contre la corruption

L'ensemble du cabinet poursuit un exercice honnête et intègre du métier de consultant en stratégie et management, et met en pratique la charte éthique du cabinet intégrant un volet anti-corruption.

→ Concernant l'implication RSE du cabinet

Mise en œuvre de la politique RSE par une équipe transverse au cabinet.

Progrès de l'année écoulée :

2014-2015 : Sensibilisation des collaborateurs aux actions RSE du cabinet à travers une communication à chaque réunion mensuelle d'activité

2015 : Déploiement de tableaux de bord quantitatifs de suivi des achats responsables, d'impact environnemental et de respect des conditions de travail pour les salariés du cabinet

Les actions mises en œuvre

LES DROITS DE L'HOMME

En matière de droits de l'homme, VERTONE dispose depuis plusieurs années d'une charte qui réaffirme fermement ses engagements sociaux tels que sa position quant à l'abolition du travail des enfants et des adolescents ainsi que le non recours au travail illégal, forcé ou obligatoire.

Au cours de ces dernières années, VERTONE a aussi choisi de jouer un rôle sociétal et de faire porter son action en matière de droits de l'homme dans l'aide à des associations humanitaires dont l'action agit directement ou indirectement en faveur de la défense des droits et de la dignité humaine.

➤ Aider à vaincre la maladie

❖ Cheer-Up !



VERTONE soutient l'association CHEER UP! depuis 2006.

CHEER UP ! est une fédération de 17 associations créée en 2003. L'objectif est d'accompagner les adolescents et jeunes adultes atteints de cancer dans la réalisation de projets qui leur tiennent à cœur.

L'association offre ainsi l'opportunité à des jeunes personnes atteintes du cancer de réaliser leurs projets personnels. Car se battre pour un projet contribue à dépasser la maladie sans la nier. Et cet engagement permet aux malades de reprendre confiance et de retrouver le sourire.

En 2014, pour la 9^{ème} année consécutive, VERTONE a apporté les compétences de ses consultants en gestion de projet à CHEER UP ! et participé à la formation des bénévoles à l'occasion d'un week-end dédié à l'apprentissage des techniques d'accompagnement d'une personne malade. Six consultants de VERTONE ont participé à ce week-end de formation en novembre 2014.

Comme chaque année, VERTONE a apporté en 2014-2015 ses compétences tout au long de l'année aux équipes CHEER-UP ! pour soutenir leur action avec la participation à des projets majeurs tels que la refonte de l'intranet de l'association et le cadrage de la rédaction de ses procédures internes.

Avant la refonte de son site internet en 2015, VERTONE a mis à disposition des visiteurs du site www.vertone.com un bouton Ze Give visant à collecter des dons pour Cheer-up !. Cette initiative a permis de collecter plus de 1200€ au profit de l'association. En complément, VERTONE soutient depuis 9 ans l'association Cheer-up ! financièrement.

❖ ELA



VERTONE a participé le 11 juin 2015 à la journée d'action de l'association ELA, qui aide et soutient les familles concernées par une leucodystrophie, un groupe de maladies génétiques orphelines qui détruisent le système nerveux central d'enfants et d'adultes.

VERTONE participe chaque année à cette initiative depuis 2013, en organisant toute une journée des activités sportives au sein de ses locaux et en faisant la promotion de l'activité physique auprès de ses salariés. L'engagement des consultants VERTONE a permis de collecter près de 13 000 € entre 2013 et 2015. VERTONE a reçu lors de la journée d'action 2015, le Président et un parrain de l'association, ainsi qu'un malade, pour sensibiliser les consultants à la réalité et aux conséquences de ces maladies orphelines.



➤ Lutter contre la précarité

❖ Banque Alimentaire



VERTONE a accompagné la Fédération Française des Banques Alimentaires dans son projet de modernisation informatique via le cadrage et le déploiement de solutions de traçabilité et de gestion des denrées alimentaires mis en place dans le cadre du Plan de relance économique de la France. A cette occasion, la mission des Banques Alimentaires a séduit l'ensemble du cabinet.

Les 98 Banques Alimentaires ont distribué 100 000 tonnes de denrées en 2012, équivalant à 318 millions d'euros, à 5300 associations et organismes sociaux. Ainsi, tout au long de

l'année, environ 1 850 000 personnes ont pu bénéficier de cette aide représentant l'équivalent de 200 millions de repas.

VERTONE a pris la décision de poursuivre son accompagnement de la FFBA dans le cadre d'un mécénat de compétences signé en décembre 2012, et de faire bénéficier le réseau des Banques Alimentaires de son savoir-faire, pour l'aider dans sa modernisation.

Les consultants de VERTONE sont mobilisés sur la base du volontariat. Ils apportent à la FFBA et aux Banques Alimentaires leurs savoir-faire depuis le cadrage de projets, jusqu'à la recherche de solutions opérationnelles et l'accompagnement au changement.

Le mécénat de compétences prévoit près d'un mois de mission Pro Bono chaque année partagé entre l'accompagnement de banques départementales et la fédération nationale.

En 2013, 4 consultants, managers et partners s'étaient mobilisés pour accompagner la FFBA sur deux projets majeurs :

- Pour la banque alimentaire de Toulouse, une mission de refonte des processus de gestion des produits frais, de stockage des denrées en entrepôt et de dons aux associations partenaires.
- Pour la fédération nationale, une mission de définition des axes directeurs de la politique de la fédération, en prévision de l'Assemblée Générale 2013.

Progrès 2014-2015 : 10 jours de mission auprès de la Banque Alimentaire de Bordeaux

En 2014 et 2015, l'accompagnement a porté sur la Banque Alimentaire de Bordeaux :

- ✓ Préparation du déploiement de l'outil VIF : gestion de la migration, communication et formation
- ✓ Amélioration des processus de distribution des aides alimentaires

❖ Cravate solidaire



La « cravate solidaire » est une association qui fournit des vêtements professionnels (costumes, tailleurs, ...) aux étudiants et personnes en insertion ou réinsertion professionnelle qui n'ont pas les moyens d'acheter un costume pour un entretien ou leurs premiers jours de travail. Cette association a pour vocation de lutter contre les discriminations et à favoriser l'accès à l'emploi de ces personnes.

Progrès 2014-2015 : VERTONE a organisé en septembre 2014 une collecte de vêtements au profit de l'association « Cravate solidaire » :

Pour soutenir cette association, VERTONE a organisé en septembre 2014 la première collecte de vêtements au profit de cette association. 100 articles (costumes, tailleurs, robes, chemisiers, cravates ...) ont été collectés à cette occasion et remis à l'Association.

❖ Secours populaire



Le Secours populaire est une Association à but non lucratif et d'utilité publique investie sur les problèmes d'exclusion : sur le court terme, par une solidarité d'urgence basée sur l'écoute, l'alimentaire, le vestimentaire. L'hébergement d'urgence ou l'orientation vers une structure de soins restent aussi au cœur des préoccupations du Secours populaire. Sur le long terme, le SPF accompagne également sur la durée, les personnes et familles dans leurs démarches et leurs droits

Progrès 2014-2015 : Don d'une imprimante au secours populaire

Suite à un renouvellement du parc d'imprimantes du cabinet, VERTONE a fait don de l'une de ses anciennes imprimantes au Secours Populaire.

➤ Lutter contre la crise morale et favoriser le débat citoyen

LA REVUE CIVIQUE

La Revue Civique se veut un media dont le but est de mettre en avant la responsabilité citoyenne. Les intervenants de cette revue sont des personnalités de la recherche, des médias, de la politique ou de l'économie, des philosophes ou des personnalités du monde humanitaire.

Depuis 2011, VERTONE aide la Revue Civique en faisant sa promotion et en contribuant à sa diffusion au sein de l'entreprise et auprès d'interlocuteurs externes à l'occasion de sa parution trimestrielle. VERTONE participe aussi aux nombreux débats citoyens organisés par la Revue Civique qui fait vivre ses idées en dehors de la parution de son titre.

Progrès 2014-2015 : VERTONE a accentué son accompagnement de la Revue Civique sur plusieurs axes :

- Stratégie de pérennisation de la Revue : logique de financement, partenariat, mécénat, pistes d'adossement de la Revue à un groupe d'édition ;
- Achat pour 3 800 € d'exemplaires mis à la disposition des salariés et envoi aux principaux clients de VERTONE
- Participation à la réflexion autour de la transformation numérique de la Revue Civique

➤ Favoriser le développement personnel par l'entrepreneuriat



Avec le Réseau Entreprendre Paris, des chefs d'entreprise expérimentés peuvent aider par leurs conseils, leur connaissance du métier, leur réseau d'influence et carnet d'adresse, de jeunes chefs d'entreprise à créer leur propre entreprise. Ils les aident à comprendre l'environnement des affaires pour s'installer et surtout pour réussir.

L'accompagnement, que propose Réseau Entreprendre à tous ses lauréats, consiste en un suivi particulier par un chef d'entreprise adhérent du ou des entrepreneurs lauréats. Un rendez-vous mensuel de 2 à 3h, au cours desquels les porteurs de projet font un point complet sur l'avancement du projet, et sur leur vision des difficultés, avancées, questions. Il s'agit d'un échange qui permet d'identifier d'éventuels besoins spécifiques de support. En fonction des besoins, l'accompagnateur

peut solliciter des compétences au sein du réseau pour apporter les retours d'expérience et les appuis nécessaires.

VERTONE s'est associé depuis quelques années à cette initiative, avec l'implication de ses fondateurs qui rencontrent de jeunes entrepreneurs et les orientent dans leur parcours de création d'entreprise. Parmi les quatre entreprises accompagnées à ce jour, deux entreprises sont particulièrement investies sur le développement durable :

- Greenwishes, positionnée sur le tri, la collecte et le recyclage des déchets de bureaux
- Guest-to-Guest, positionnée sur l'économie du partage.

Progrès 2014-2015 : VERTONE a accentué son accompagnement du réseau entreprendre en participant à un nouveau programme d'accompagnement :

- Vertone accompagne l'entreprise SATISFACTORY, lauréate d'un nouveau programme ayant pour vocation d'aider des entreprises ayant déjà démarré leur activité à se développer d'avantage

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Depuis sa création, VERTONE s'est construit en alliant esprit d'équipe, enthousiasme, engagement et excellence dans l'exercice des missions qui lui sont confiées par ses clients. L'ambition du cabinet est d'être une référence sur ses domaines et secteurs d'intervention.

Cette même ambition est mise au service des conditions de travail des salariés de l'entreprise. Elle se traduit par une politique dont les objectifs sont triples :

- Favoriser l'égalité des chances ;
- Favoriser la formation et le développement professionnel ;
- Favoriser le bien-être au travail.

➤ Favoriser l'égalité des chances

VERTONE est déterminé à lutter contre la discrimination à la fois dans ses recrutements et la progression professionnelle de ses salariés.

La Charte Ethique de VERTONE publiée sur son site www.VERTONE.com mentionne cet engagement : « *L'épanouissement professionnel et le développement des compétences des consultants sont au cœur des préoccupations du management : capitalisation et partage des connaissances, politique de formation personnalisée, implication dans le développement interne du cabinet, communication et transparence. Nous développons cette politique sociale en favorisant l'égalité des chances à travers la progression interne et le recrutement.* » De plus, VERTONE est

signataire de la Charte de la Diversité en entreprise depuis mai 2009. Ces deux chartes ont été disposées au tableau d'affichage de l'entreprise accessible à l'ensemble des collaborateurs dans les locaux de la société.

Pour ce qui est du recrutement, les consultants y participent dès leurs débuts dans le cabinet, et ils reçoivent à ce titre une formation sur les entretiens de recrutement dès leur première année. VERTONE a complété début 2014 sa formation au recrutement pour sensibiliser ses consultants à l'importance de la diversité et de la non-discrimination dans le recrutement. A fin 2014, 19 salariés (20% des salariés du cabinet) ont été sensibilisés à la diversité en entreprise lors de cette formation au recrutement.

Le processus de recrutement est ouvert à tous les candidats quelle que soit leur origine. L'essentiel dans le choix d'une candidature reste le profil académique, professionnel et les acquis du candidat. Tous les recrutements réalisés à ce jour démontrent ce respect de l'origine et du sexe des candidats. VERTONE a recruté 46% de femmes en 2014.

A fin 2014, VERTONE emploie à quasi parité des salariés féminins et masculins puisque la population féminine représente 54% des effectifs du cabinet contre 49% l'année précédente. En outre le niveau de rémunération moyen par grade fait ressortir que les femmes ont une rémunération équivalente au salaire moyen de leur grade.

L'égalité des chances s'applique aussi aux seniors puisque VERTONE a mis en place en 2011 un plan relatif à l'emploi et au maintien dans l'emploi des salariés senior.

En vue de développer son rôle d'intégration professionnelle, VERTONE fait appel à la société CEDRE ELISE pour gérer l'ensemble de son dispositif de tri sélectif et de recyclage de ses consommables. CEDRE ELISE est une entreprise à vocation sociale, qui emploie des personnes en difficulté d'insertion : chômeurs longue durée, personnes handicapées, jeunes sans qualification. En 2012, VERTONE a renforcé son partenariat avec cette entreprise. Via ce partenariat, VERTONE a employé l'équivalent de 0,25 ETP en 2014.

VERTONE s'appuie sur son Comité d'Entreprise et son Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail qui sont systématiquement consultés et impliqués dans les décisions de la direction concernant les conditions de travail des salariés et l'égalité des chances dans l'entreprise.

Suite à la signature de la Charte Diversité et du Pacte Mondial de l'ONU, dont l'un des principes est d'éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession, VERTONE a décidé de structurer ses travaux en faveur de la diversité à travers la formalisation d'une Politique Diversité, achevée en juillet 2014.

Cette politique rappelle toutes les actions déjà mises en place par le cabinet en faveur de la diversité (sensibilisation des nouveaux arrivants à la diversité dans le recrutement, plan de maintien dans l'emploi des seniors, ...) et présente les nouvelles actions à mener pour aller plus loin dans le sens de la diversité : sensibilisation en interne (ex. : présentation des actions une fois par an lors d'une réunion mensuelle d'activité), sensibilisation externe et adaptation des pratiques RH (ex. : suivi de la bonne prise en compte des principes de la diversité dans le processus de sélection des candidatures dans le processus de recrutement).

➤ Favoriser la formation et le développement professionnel

L'ensemble des salariés de VERTONE accède à la formation professionnelle avec un plan de formation individualisé. La société a développé des parcours de formation accompagnant les salariés dans le développement de leurs compétences. Ces parcours intègrent des formations internes et externes. A ces formations s'ajoutent une Université Permanente du savoir se tenant chaque semaine et assurant une formation interne d'une heure sur un sujet maîtrisé par le cabinet.

VERTONE a contribué à la formation professionnelle en employant 9 étudiants stagiaires en 2014 ainsi qu'une personne en contrat de professionnalisation. 6 de ces stagiaires ont reçu une offre d'emploi suite à leur stage.

VERTONE est particulièrement attentif au parcours d'intégration de ses nouveaux salariés. Lors de leur arrivée chez VERTONE, tous les salariés de VERTONE se voient attribuer un mentor, parmi les senior-managers et directeurs de VERTONE. Ce mentor servira de référent pour le salarié tout au long de son parcours professionnel.

VERTONE organise aussi un séminaire de formation de plusieurs jours, dédié à l'accueil des nouveaux salariés de l'entreprise. Ce séminaire s'est tenu à deux reprises ces 12 derniers mois, en décembre 2014 et en juin 2015 avec la participation de 35 consultants réunis sur 2 jours de formation et d'accueil. Il sert à la fois des objectifs de formation, d'information et d'intégration des consultants.

VERTONE a développé un parcours d'évaluation complet permettant aux salariés de suivre leur progression à l'issue de chaque mission réalisée. Un entretien d'évaluation annuelle permet aussi à la fin de chaque année de faire un bilan de l'année écoulée et de définir les orientations de l'année à venir. L'entretien d'évaluation selon une grille de compétences objectives pour l'ensemble des métiers concerne 100% des salariés. Ce dispositif est déployé depuis 2000.

En outre tous les salariés disposent d'un entretien professionnel annuel en milieu d'année afin de recenser leurs besoins de formation et les rendre acteurs de leur évolution professionnelle. Ce dispositif est déployé depuis 2009 au sein de la politique RH de l'entreprise.

Progrès 2014-2015 : VERTONE a enrichi le document de support de l'entretien professionnel

Support enrichi pour aborder pleinement tous les besoins du salarié dans son parcours professionnel : certifications, formations, bilans de compétences, ...

➤ Favoriser le bien-être au travail

Considérant que le bien-être au travail passe par la transmission d'informations, VERTONE favorise l'information et la transparence vers ses salariés.

Ainsi de nombreuses réunions d'équipe confirment l'importance que revêt la transparence pour l'organisation : séminaire annuel réunissant pendant trois jours l'ensemble des consultants du cabinet, réunion mensuelle d'activité où tous les consultants sont invités permettant de passer en revue l'actualité commerciale, l'actualité RH, les évolutions de la société et les bonnes pratiques RSE, réunions hebdomadaires du vendredi soir.

Enfin, l'entreprise finance de nombreuses activités collectives proposées par le Comité d'Entreprise où les salariés peuvent se retrouver dans un cadre convivial en dehors du lieu de travail : ateliers cuisine, week-end skis, compétitions sportives ou autre loisirs. Les dépenses du comité d'entreprise du cabinet s'élève à 685€ par salarié pour l'année 2014.

Progrès 2014-2015 : VERTONE labellisé « Happy at work » en juin 2015

Vertone est classé parmi les 70 entreprises en France où il fait bon travailler. Ce classement résulte d'une étude menée en partenariat entre les échos et le site meilleuresentreprises.com. Le bien-être au travail est évalué sur 6 dimensions :



- *Développement personnel* : se sentir à sa place
- *Stimulation apportée par le milieu du travail* : bénéficier d'un environnement bienveillant et porteur
- *Management* : être stimulé par des objectifs ambitieux et bénéficier des ressources pour les atteindre
- *Salaire et reconnaissance* : voir sa contribution reconnue à sa juste valeur
- *Fierté* : pouvoir adhérer pleinement aux valeurs de l'entreprise
- « *Fun* » : prendre plaisir à ce que l'on fait

Plus de 4000 organisations et entreprises ont été évaluées et seules 70 entreprises se sont vu attribués le label d' « entreprise où il fait bon travailler ».

VERTONE a reçu ce label d'excellence en Juin 2015.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement prend une place primordiale dans le dispositif RSE de VERTONE. En matière d'environnement, l'action de VERTONE privilégie trois axes majeurs d'actions :

- Limiter l'impact environnemental de notre implantation parisienne de 700 m2 de bureaux ;
- Limiter l'impact environnemental de nos déplacements ce qui est primordial pour une activité aussi peu sédentaire que celle de consultant ;
- Sensibiliser nos salariés aux bonnes pratiques environnementales.

➤ Limiter l'impact environnemental des bureaux

❖ La consommation de papier

Le papier représente 80% des déchets produits par un cabinet de conseil tel que VERTONE. C'est le premier consommable utilisé. La gestion responsable du papier est donc un pilier de la politique RSE de VERTONE. Pour cela VERTONE a opté depuis plusieurs années et pour 100% de sa consommation pour un fournisseur certifié ISO 14001 qui fournit un papier labellisé Nordic Swan

présentant les caractéristiques suivantes : 75% de papier recyclé et 25% de fibres issues de forêts labellisées FSC et PEFC, c'est-à-dire gérées durablement.

L'ensemble des imprimantes sont paramétrées par défaut pour une impression des documents en recto-verso en quatre pages par feuille pour les impressions en noir & blanc et recto-verso pour les impressions en couleur.

Progrès 2014-2015 : Renouvellement du parc d'imprimantes et choix du modèle Ricoh MP C3503 économe en papier et en énergie

VERTONE a investi en Juillet 2015 la somme de 19 000 € dans la modernisation de son parc d'imprimantes avec 2 objectifs : limiter la consommation de papiers, réduire la consommation électrique.

Deux fonctionnalités des imprimantes répondent à l'objectif de réduction de la consommation de papier : l'impression authentifiée par un code personnel saisi directement sur la machine et la numérisation des fax entrant.

La baisse de consommation électrique attendue résulte du choix d'imprimantes particulièrement économes en énergie répondant aux exigences du label ENERGY STAR.

❖ L'électricité, l'eau et les autres consommables

Lors de l'installation de VERTONE en 2010 dans ses bureaux du 8^{ème} arrondissement de Paris, plusieurs mesures ont été prises pour une consommation modérée d'électricité avec notamment l'installation de minuteries dans les couloirs et les blocs toilettes.

Au cours de l'année 2011, des étiquettes d'information invitant les occupants des bureaux à éteindre systématiquement la lumière après avoir quitté une pièce, ont été déployées sur l'ensemble des interrupteurs du cabinet et sont toujours utilisés en 2015.

Parmi les succès remportés au cours du dernier exercice, la consommation d'électricité a baissé de 4,2% en 2014 par rapport à 2013.

Plus globalement, VERTONE a installé dans ses locaux une très large signalétique pour rappeler de manière permanente à ses collaborateurs d'utiliser de manière raisonnable l'ensemble des consommables : eau, savon liquide, essuie-mains, etc ...



Pour l'ensemble de ses communications RSE, VERTONE a créé un logotype qui donne de la cohérence et de l'impact à ses prises de parole. Pour l'appropriation par chacun des collaborateurs des initiatives de l'entreprise, ce logo est essentiel puisqu'il signifie tout simplement que leur entreprise participe à un effort collectif et que chacun en est le vecteur.

En remplacement de deux distributeurs d'eau en bonbonne, VERTONE a fait installer en 2011 trois fontaines d'eau reliées au réseau d'eau de la Ville de Paris. Cette eau filtrée satisfait chacun. L'investissement est léger en comparaison au progrès constaté. Que ce soit pour ses collaborateurs ou pour les visiteurs, les bienfaits sont incontestables : plus de problème de stockage ni de maintenance. Et surtout, il n'y a plus de production de bonbonnes plastiques usagées.

VERTONE lutte contre l'usage de gobelets en plastique avec la distribution de tasses à tous les salariés.

Après une prise de conscience en 2011 de l'augmentation alarmante du nombre de gobelets plastiques consommés dans l'entreprise, VERTONE a pris la décision en octobre 2012 de doter chacun de ses collaborateurs une tasse nominative en céramique. Chacun se l'est approprié et l'utilise à la place des gobelets plastiques pour la consommation de boissons chaudes. Des commandes de tasses sont réalisées une à deux fois par an pour les nouveaux arrivants. Deux commandes de tasses ont été réalisées ces 12 derniers mois, en octobre 2014 et en juin 2015, totalisant ainsi 49 nouvelles tasses distribués aux salariés de l'entreprise. A fin juin 2015, 100% du cabinet est détenteur d'une tasse nominative.



Dans le cadre d'une réflexion globale visant à limiter l'utilisation d'eau pour le nettoyage de ces tasses, VERTONE a investi dans un mini lave-vaisselle à faible consommation d'eau. Chaque semaine, un tour de lave-vaisselle permet ainsi à chacun de nettoyer efficacement sa tasse avec un minimum d'eau pour un maximum de tasses. En 2015, les tablettes utilisées pour le lave-vaisselle sont sans phosphate.

VERTONE a choisi d'offrir la consommation de boissons chaudes à ses salariés. L'essentiel de la consommation concerne le café. Depuis 2005, VERTONE propose exclusivement du café équitable MALONGO. Une cafetière est installée pour une consommation d'une à deux boîtes de café par jour.

De même VERTONE offre la consommation de fruits à ses salariés. Deux fois par semaine la société Les Vergers de Gally approvisionne des corbeilles de fruit, soit près de 730 Kg de fruits par an.

Enfin, VERTONE met à disposition de ses collaborateurs des stylos billes écologiques rechargeables, fabriqués en plastique recyclé de bouteilles d'eau.

❖ Le recyclage

VERTONE dispose depuis plusieurs années d'un dispositif de ramassage sélectif et de recyclage de ses déchets :

- contrat de ramassage des déchets avec CEDRE ELISE, une entreprise employant des personnes en situation de handicap ou en difficultés d'insertion :
 - ✓ Collecte de 100% des déchets papier (ramassage chaque semaine d'un container de 320L de papier et carton)
 - ✓ Deux gros containers de 110 L sont installés dans la cuisine de l'entreprise, l'un est dédié au plastique et l'autre aux cannettes. Ils sont récupérés toutes les deux à quatre semaines par CEDRE ELISE.
 - ✓ VERTONE a aussi accentué la récupération du verre. Un container de 120L est installé à demeure et est récupéré deux à trois fois par mois selon les périodes.

Dans l'enthousiasme de la systématisation de ce recyclage efficace et après entente avec le gardien de l'immeuble, VERTONE récupère même depuis décembre 2012 l'intégralité du verre à recycler de l'immeuble.

- ✓ Le service informatique a installé un container dans le local où sont collectées toutes les cartouches d'encre noires, pour imprimantes et photocopieurs. Ces cartouches usagées sont stockées puis remises une à deux fois par an à la société CEDRE ELISE.
 - ✓ CEDRE ELISE assure enfin le ramassage et le recyclage de la collecte annuelle de matériel électronique et informatique réalisée par le cabinet auprès de ses salariés (ordinateurs, imprimantes, câbles informatiques, chauffage, cafetières abîmées, téléphones obsolètes, ...).
 - ✓ Une fois par an depuis 2010, opération de récupération de déchets informatiques tant professionnels que personnels (ordinateurs, souris, claviers, câbles, clefs USB, hub, ...) organisée par VERTONE. 138,5 Kg de déchets électroniques et informatiques ont été collectés en 2014 par CEDRE ELISE.
 - ✓ Depuis 2013, un container spécifique pour les gobelets en plastique est présent dans la cuisine de VERTONE et à l'accueil, et le ramassage est assuré par la société CEDRE ELISE, qui assure déjà le ramassage d'une grande partie des déchets produits au sein du cabinet.
- collecte de piles ;
 - containers de récupération sélective pour le verre, les canettes, les boîtes de café en métal et les plastiques détruits par le circuit de ramassage de la Ville de Paris ;
 - capsules de café déposées chaque semaine dans un centre de recyclage spécifique.

➤ **Limiter l'impact environnemental de nos déplacements**

VERTONE a développé une philosophie de respect de l'environnement avec une réduction des impacts environnementaux des moyens de transport des collaborateurs.

Pour inciter chaque collaborateur à utiliser les transports en commun, VERTONE rembourse à 100% le montant d'une carte de transport RATP domicile-bureau et ce, quel que soit le moyen effectif de transport. Pour bien appuyer cette politique et pour des raisons de sécurité des personnes, VERTONE refuse de rembourser les frais relatifs aux deux ou trois-roues. De plus et d'une manière volontaire, l'entreprise n'a pas de parking dédié au sein de ses bureaux.

Pour les voyages de ses consultants sur des moyennes et longues distances, VERTONE opte majoritairement pour le train plutôt que pour l'avion. Pour illustrer cette volonté forte de privilégier le rail, 95% des trajets moyenne et longue distance ont été effectués en train contre 5% en avion en 2014.

➤ **Sensibiliser nos salariés aux bonnes pratiques environnementales**

VERTONE met à disposition de ses nouveaux salariés un guide de bienvenue présentant tout ce qu'il faut savoir sur le cabinet avec un chapitre spécifique sur les bonnes pratiques liées au développement durable.

En interne, chaque nouvel arrivant participe au cours de sa première année à un séminaire d'intégration. VERTONE communique à cette occasion sur les actions du chantier RSE du cabinet et rappelle aux consultants les fondamentaux en matière de recyclage et d'économie d'énergie au sein du cabinet. Les consultants peuvent retrouver ces principes dans le guide d'accueil qui leur est remis à leur arrivée.

VERTONE a sensibilisé ses collaborateurs à la protection du littoral à l'occasion de son séminaire annuel en octobre 2012, qui a réuni l'ensemble de ses salariés en Baie de Somme. A cette occasion tous les salariés ont procédé au nettoyage d'une plage de Cayeux-sur-Mer et ont ramassé près de 300 kilos de déchets. Cette opération a été menée en collaboration avec la SURFRIDER FOUNDATION, association ayant « pour but la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit ». Elle a permis à tous les collaborateurs d'être impliqués et sensibilisés à la sauvegarde du littoral dans un challenge écologique.

Progrès 2014-2015 : Sensibilisation des collaborateurs aux actions RSE du cabinet à travers une communication à chaque réunion mensuelle d'activité

Tous les derniers mercredi du mois se tient au sein du cabinet la réunion mensuelle d'activité durant laquelle sont présentées les dernières missions réalisées. Cette année, les membres du chantier RSE de VERTONE communique à chacune de ces réunions sur un des aspects RSE du cabinet (recyclage, utilisation des imprimantes ...)

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

VERTONE dispose depuis plusieurs années sur son site Internet d'une charte éthique applicable par l'ensemble des salariés du cabinet. Cette charte a été enrichie en mars 2013 d'un volet anti-corruption et présentée en réunion d'activité à l'ensemble du cabinet le 20 mars 2013. Ce volet anti-corruption comporte les éléments suivants :

- Vis-à-vis des clients :

Dans le cadre de sa politique anti-corruption, VERTONE ne propose aux personnes physiques aucun avantage financier afin d'en tirer un avantage commercial ou contractuel, à l'exception de remises aux bénéficiaires de personnes morales. Cela n'exclut pas une politique de gratifications - cadeaux ou invitations - accordées à des clients, qui restent exceptionnelles et qui ont pour seul but de consolider l'image de marque du cabinet et d'entretenir de bonnes relations commerciales. Leur valeur reste symbolique et n'est pas en mesure d'influencer une décision commerciale.

- Vis-à-vis des fournisseurs :

Le choix de nos fournisseurs se fait en accord avec nos valeurs éthiques et selon une charte que nous leur demandons de respecter.

Dans le cadre de sa politique anti-corruption, les collaborateurs de VERTONE n'acceptent des fournisseurs aucun avantage financier afin d'en tirer un avantage commercial ou contractuel, à l'exception de remises tarifaires au profit de VERTONE.

L'IMPLICATION RSE DE VERTONE

En juin 2013, VERTONE a fait appel à une société extérieure pour l'évaluation de sa politique RSE. Cette évaluation classant le cabinet dans le premier tiers des entreprises du panel étudié en matière de RSE a permis à la fois de confirmer nos efforts sur les axes de travail engagés et d'identifier de nouveaux axes de travail pour les mois et années à venir.

VERTONE a rédigé une charte fournisseurs visant à faire respecter les principes de l'ONU, et dans laquelle VERTONE s'engage à une démarche de développement durable dans le cadre de ses achats et de ses contrats de services. Elle témoigne de la résolution de VERTONE de promouvoir l'application des principes du développement durable auprès de ses fournisseurs et prestataires. Cette volonté vise à intégrer la RSE comme un critère de sélection aussi important que les aspects de coût, de qualité ou de service. Les fournisseurs de VERTONE sont principalement des fournisseurs de consommables de bureau, d'équipements informatiques et des agences de voyage pour les déplacements professionnels des consultants.

Progrès 2014-2015 : Mise en place de nouveaux reportings de suivi des achats responsables, d'impacts environnementaux et de respect des conditions de travail

Afin de mieux piloter les actions en faveur du développement durable lancées par le cabinet, 3 reportings ont été formalisés et produits au premier semestre 2015.

Un premier reporting a pour objectif de suivre les achats responsables et formaliser les processus d'approvisionnement. Ce reporting couvre 4 domaines d'approvisionnement :

- Fournitures de bureau ;
- Alimentation ;
- Vaisselles ;
- Produits de nettoyage.

Un deuxième reporting a pour objectif de suivre l'impact environnemental de VERTONE et couvre 4 domaines :

- Consommation d'énergie ;
- Consommation de consommables ;
- Recyclage ;
- Déplacements professionnels.

Un troisième reporting a pour but de suivre le volet conditions de travail sur deux domaines :

- Indicateurs de diversité ;
- Indicateurs de santé et de bien-être au travail.

Le suivi de l'ensemble de ces indicateurs confirme l'engagement du cabinet dans sa politique de développement durable afin de décider d'actions à mener et d'en mesurer les résultats.

Conclusion

Avec ce troisième rapport depuis la signature du Pacte Mondial de l'ONU, VERTONE réaffirme son engagement éthique et poursuit son effort de développement durable.

Cette démarche s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue devant permettre dans l'année à venir de continuer à progresser sur les axes défendus par le Pacte Mondial de l'ONU.

Pour cela, le chantier RSE reste une priorité du cabinet avec une équipe dédiée, motivée par le sujet, attentive aux innovations des autres entreprises, réactive aux propositions et surtout, proactive sur les suggestions et initiatives émanant de l'ensemble des salariés.

Remerciements :

Nous remercions chaleureusement tous les contributeurs VERTONE au chantier RSE et à la rédaction de ce rapport :

Alexandre BOCRIS

Lise CONDE

Marion DURAND

Pauline FARNOS

Zaïna FIKRI

Sanaa KHALLOQ

Brigitte LORENZI

Contact :

Alexandre BOCRIS

Directeur associé et Responsable RSE

Adresse : 103 rue La Boétie – 75008 Paris

Téléphone : +33 (0)1 55 31 77 90

Email : alexandre.bocris@VERTONE.com

Quelques informations sur VERTONE :

VERTONE est un cabinet de conseil en stratégie et management.

VERTONE se différencie par sa pratique du métier et par la qualité de ses consultants. Esprit d'équipe, engagement, excellence et enthousiasme sont des valeurs pratiquées au quotidien.